

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le mardi le 4 août 2026, à 19 h 30, au 274 route 399. Sont présents, le maire, monsieur Jules Grondin, les conseillers suivants :

<u>Présents</u> :	René Roy	(01)
	Junior Bernier-Gagnon	(02)
	Sébastien Gagné	(03)
	Éric Bolduc	(04)
	Dany Quévillon	(06)
<u>Absent</u> :	Pascal Quévillon	(05)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jules Grondin, Marie-Ève Strzelec, greffière-trésorière est présente. Le maire déclare la séance ouverte.

126-08-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Sébastien Gagné et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2026**
3. **PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 3.1. PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ
 - 3.2. PRÉSENTATION DES COMPTES SECTEUR FORÊT
 - 3.3. PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL
4. **FINANCES**
5. **TABLE DES MAIRES**
6. **ADMINISTRATION**
 - 6.1. DÉPÔT DES ATTESTATIONS DE RÉUSSITES DES COURS OBLIGATOIRES ÉLUS
 - 6.2. RENOUVELLEMENT ENTENTE DE SERVICE PHOTOCOPIEUR
 - 6.3. COLLOQUE DE ZONE
7. **PÉRIODE DE QUESTION**
8. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
9. **INSPECTEUR**
10. **VOIRIE**
 - 10.1. RECHARGEMENT DES ACCOTEMENTS ROUTE DE ST-GÉRARD ET RANG DU LAC-BERRY
11. **FORÊT**
 - 11.1. OCTROI CONTRAT – VENTE DE BOIS RÉSINEUX 2026-2027
 - 11.2. OCTROI CONTRAT – VENTE DE VOIS FEUILLUS 2026-2027
 - 11.3. OCTROI D'UN CONTRAT DE REBOISEMENT
12. **CORRESPONDANCE – AVEC PRISE DE DÉCISION**
13. **CORRESPONDANCE – SANS PRISE DE DÉCISION**
 - 13.1. MODIFICATIONS PLAN URBANISME VILLE D'AMOS
14. **RÈGLEMENT**
15. **PÉRIODE DE QUESTION**
16. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

127-08-2026

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2026

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 7 juillet 2026 soit accepté tel que rédigé.

128-08-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Éric Bolduc;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer, soit ;

Salaires payés avec les dépôts 119 à 142 pour un total de 16 433,49\$;

Comptes payés avec les transactions 132 à 141 et les chèques 30 à 32 pour un total de 89 255,62\$;

Comptes à payer avec les transactions 139 à 150 et les chèques 33 à 35 pour un total de 46 232,61\$.

129-08-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DU SECTEUR FORÊT

Il est proposé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Secondé par : M. Dany Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés, soit ;

Comptes payés avec les transactions #20 à 23 pour un total de 595 287,56\$.

130-08-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL

Il est proposé par : M. Éric Bolduc;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés, soit ;

Comptes payés avec un paiement en ligne pour un total de 58,67\$.

TABLE DES MAIRES

Le maire résume les points traités.

DÉPÔT DES ATTESTATIONS DE RÉUSSITES DES COURS OBLIGATOIRES DES ÉLUS

La directrice générale mentionne le dépôt des attestations de réussites des formations obligatoires d'éthique et déontologie en matière municipale ainsi que celle sur le fonctionnement municipal et le rôle d'un élu par tous les élus du conseil municipal.

131-08-2026

RENOUVELLEMENT ENTENTE DE SERVICE PHOTOCOPIEUR

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné
Secondé par : M. Dany Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER l'entente de service d'entretien du photocopieur par Larouche Bureautique pour l'année 2026-2027.

132-08-2026

COLLOQUE DE ZONE

ATTENDU QUE le colloque de zone de l'ADMQ rend disponible des outils, des services et des relations pouvant aider la directrice générale dans ses tâches;

ATTENDU QUE la directrice générale est membre de l'ADMQ et que le colloque se déroule le 17 et le 18 septembre à La Sarre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Éric Bolduc
Secondé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité prend en charge les frais du colloque et tous les frais occasionnés lors du colloque selon les termes établis par la politique salariale.

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

133-08-2026

RECHARGEMENT DES ACCOTEMENTS ROUTE DE ST-GÉRARD ET RANG DU LAC-BERRY

ATTENDU QU'à la suite des travaux de pavage, un dénivelé s'est créé entre la chaussée et les accotements à certains endroits;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder au rechargement des accotements avec du matériau granulaire 0 ¾ afin d'assurer la sécurité des usagers et de protéger les nouvelles surfaces pavées;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Junior Bernier-Gagnon
Secondé par : M. Sébastien Gagné;
Et résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER la réalisation des travaux de rechargement des accotements sur la route de St-Gérard et le rang du Lac-Berry par l'équipe des travaux publics;

D'AUTORISER la location de l'équipement de rechargement pour un coût approximatif de 6 240\$ ainsi que la location d'un camion avec chauffeur de 9118-0042 Québec inc. pour un coût approximatif de 4 576\$.

134-08-2026

OCTROI CONTRAT VENTE DE BOIS RÉSINEUX 2026-2027

ATTENDU QUE le conseil a reçu une soumission pour la vente du bois résineux au coût de :

		Scierie Landrienne
Essence	Façonnage	Prix livré (\$/TMV)
Pin gris	Tronçonné	80,10\$
Épinette	Tronçonné	80,10\$
Sapin	Tronçonné	67,10\$
Mélèze	Tronçonné	67,10\$

		Scierie Landrienne
Essence	Façonnage	Prix livré (\$/TMV)
Pin gris	Tronçonné	75,10\$
Épinette	Tronçonné	75,10\$
Sapin	Tronçonné	62,10\$
Mélèze	Tronçonné	62,10\$
Pin gris	Longueur	71,10\$
Épinette	Longueur	71,10\$
Sapin	Longueur	62,10\$
Mélèze	Longueur	62,10\$

ATTENDU QUE Sylviculture La Vérendrye nous recommande d'accepter l'offre de Scierie Landrienne pour la vente de bois résineux d'été et d'hiver;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil accepte l'offre de Scierie Landrienne pour la vente de bois résineux d'été 2026 et d'hiver 2026-2027.

135-08-2026

OCTROI VENTE DE BOIS FEUILLUS 2026-2027

ATTENDU QUE le conseil a reçu une offre de la part de West Fraser pour la vente de bois feuillus 2026-2027 au coût de :

Essence	Façonnage	West Fraser
		Prix ÉTÉ BDR (\$/TMV)
Peuplier faux-tremble	Tronçonné	33,60\$
Peuplier baumier	Tronçonné	29,60\$
Bouleau	Tronçonné	29,60\$
		Prix HIVER BDR (\$/TMV)
Peuplier faux-tremble	Tronçonné	33,60\$
Peuplier Baumier	Tronçonné	26,60\$
Bouleau	Tronçonné	29,60\$
Peuplier faux-tremble	Longueur	26,00\$
Peuplier baumier	Longueur	22,00\$
Bouleau	Longueur	0\$

ATTENDU QUE Sylviculture La Vérendrye nous recommande d'accepter l'offre de West Fraser;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Éric Bolduc
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER l'offre de West Fraser pour la vente de bois feuillus 2026-2027.

136-08-2026

OCTROI D'UN CONTRAT DE REBOISEMENT

Il est proposé par : M. Éric Bolduc
Secondé par : M. Pascal Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise le maire Jules Grondin et la directrice générale Marie-Ève Strzelec à signer le contrat de reboisement 2026.

MODIFICATIONS PLAN URBANISME VILLE D'AMOS

Le conseil a reçu une communication de la Ville d'Amos concernant des modifications sur leur plan d'urbanisme.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présents : 1

137-08-2026

SUR PROPOSITION du conseiller M. Sébastien Gagné; et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 19 h 47.

Adopté à l'unanimité;

Jules Grondin
Maire

Marie-Ève Strzelec
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Jules Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.